

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE****TERÉGA SE FÉLICITE DE LA TENUE DE L'ICM FORUM À PAU ET RÉAFFIRME SON ENGAGEMENT POUR LA COMPÉTITIVITÉ ET LA DÉCARBONATION DE L'INDUSTRIE**

**À l'occasion de la tenue les 10 et 11 octobre de l'Industrial Carbon Management Forum (ICM Forum) à Pau, organisé par la Commission européenne et la Direction générale de l'énergie et du climat (DGEC), Teréga réaffirme son soutien à l'industrie face aux enjeux de compétitivité et de décarbonation.**

**Les actions de Teréga visent à soutenir la décarbonation des industries, en alignement avec les orientations stratégiques européennes et nationales. Notre objectif est de proposer des solutions fiables et durables pour répondre aux enjeux climatiques, sans susciter de controverses.**

En 2024, le gouvernement français a publié des orientations stratégiques pour le captage, la valorisation et le stockage de CO<sub>2</sub>, en tenant compte des avis du Haut Conseil pour le climat, de l'ADEME et du GIEC. L'industrie française doit en effet réduire ses émissions de CO<sub>2</sub> de 80 % d'ici 2050 par rapport à 2015 afin de respecter l'ambition de décarbonation de l'Europe et la trajectoire française, mobilisant plusieurs leviers avec en priorité : sobriété énergétique, efficacité et transition vers des énergies bas carbone ou renouvelables. Certains industriels auront cependant besoin de recourir à des opérations de gestion de leur CO<sub>2</sub> résiduel. On appelle émissions de CO<sub>2</sub> résiduelles (ou fatales) celles qui ne peuvent pas être éliminées après que toutes les solutions pour les réduire aient été mises en place. Les zones prioritaires pour ces opérations ont été définies. Elles comprennent le Sud Ouest de la France tant pour les émissions de CO<sub>2</sub> à capter que pour le potentiel unique de capacités de stockage recensées dans la région. Ce potentiel représente 70% du potentiel national selon l'État Français tel qu'indiqué dans sa publication "État des lieux et perspectives de déploiement du CCUS en France" datant de juillet 2024.

Fort de son expertise en transport et stockage de gaz, et compte tenu des besoins de compétitivité et de décarbonation importants de ses clients, Teréga s'est engagé avec le soutien de l'Etat à proposer aux acteurs concernés de ses territoires des solutions logistiques complètes avec un seul objectif : soutenir les industries locales dans leur décarbonation en capitalisant sur les atouts locaux, gage de la mise en place de solutions compétitives et durables.

En tant qu'acteur engagé sur les questions de transition énergétique et de décarbonation industrielle, Teréga s'attache à mettre à la disposition du public des outils pédagogiques lui permettant de mieux appréhender les enjeux liés aux énergies renouvelables et aux solutions bas carbone. Un module digital pédagogique, [consultable ici](#), a pour vocation à détailler précisément les possibilités de captation et de valorisation du CO<sub>2</sub>.

**Des projets responsables au service des territoires et de ses industries**

Dans le cadre de ces projets essentiels pour notre économie mais nouveaux pour tous les concitoyens, Teréga s'engage, comme pour tous les projets qu'il conduit depuis maintenant 80 ans dans une logique de service public, à :

- collaborer avec toutes les parties concernées,
- maintenir un dialogue constant avec les collectivités et populations locales. Pour toutes les solutions identifiées, une concertation publique sera notamment organisée avec le concours de la Commission Nationale du Débat Public. Chacun pourra y exprimer ses attentes, ses préoccupations et ses propositions pour faire évoluer le projet positivement,
- conduire des études rigoureuses en toute transparence concernant toutes les solutions envisagées, géologiques notamment,

- respecter des normes de sécurité strictes,
- mener des études approfondies afin d'éliminer tout risque environnemental,
- mettre en place les mesures de surveillance adaptées, en cas de concrétisation des projets,
- conduire les études d'impact économique et social sans parti pris.

Teréga s'engage avec ses partenaires à soutenir la pérennité des industries régionales. Ces dernières auront en effet à faire face à la nécessité de minimiser les impacts de leurs activités sur l'environnement et à tirer le meilleur de la transition énergétique. Nos projets ont vocation à les aider en mettant en place un écosystème de décarbonation performant.

Les solutions analysées permettraient ainsi entre 2030 et 2050, dates de leur déploiement, que le Sud Ouest évite l'émission à l'atmosphère de centaines de millions de tonnes de gaz à effet de serre, principalement issues des industries locales, et conserve ainsi son attractivité économique par rapport à d'autres territoires, dans un marché européen où les enjeux de compétitivité et de décarbonation seront intimement liés. Une vingtaine d'industriels régionaux ont déjà exprimé leur intérêt pour des solutions de captage du CO<sub>2</sub>, pour son stockage ou sa valorisation, représentant jusqu'à 6 millions de tonnes de CO<sub>2</sub> résiduel par an, soit plus de la moitié des émissions industrielles des régions Nouvelle-Aquitaine et Occitanie.

Une partie de ces émissions de CO<sub>2</sub> sont aussi d'intérêt pour les filières de production de carburants pour l'aéronautique ou le maritime ou de produits chimiques de synthèse qui les utilisent comme matière première. Des industriels souhaitant s'implanter dans le territoire, à proximité des futures infrastructures de transport de ce CO<sub>2</sub>, ont déjà été identifiés. Elles permettront aussi de faire de notre région la région leader en Europe dans la fabrication des molécules vertes nécessaires à la mobilité de demain (20% des molécules vertes françaises pourraient être produites régionalement).

Des craintes s'expriment face à ce mouvement nouveau et nous le respectons. Il faut laisser la place à un débat public qui devra nécessairement avoir lieu. Les éléments factuels et chiffrés seront présentés, projet par projet le moment venu dans le cadre des consultations publiques qui seront conduites et dont les bilans seront largement communiqués dans le respect des réglementations et de la loi.

**Teréga souhaite continuer à avancer sur des bases factuelles et constructives. La véritable menace pour l'emploi et l'industrie réside dans l'inaction face au changement climatique. Les orientations stratégiques nationales, soutenues par des consultations publiques, montrent que les initiatives comme celles portées par Teréga et ses partenaires sont indispensables pour atteindre les objectifs de réduction des émissions de CO<sub>2</sub>, protéger les emplois locaux et assurer un avenir industriel durable et résilient. D'autres pays ont déjà pris des options de même nature, le Danemark et la Croatie par exemple.**

#### À propos de Teréga

Implantée dans le Grand Sud-Ouest, carrefour des grands flux gaziers européens, Teréga déploie depuis plus de 75 ans un savoir-faire d'exception dans le développement d'infrastructures de transport et de stockage de gaz et conçoit aujourd'hui des solutions innovantes pour relever les grands défis énergétiques en France et en Europe. Véritable accélérateur de la transition énergétique, Teréga dispose de plus de 5000 km de canalisations et de deux stockages souterrains représentant respectivement 15.6% du réseau de transport de gaz français et 26.9% des capacités de stockage nationales. L'entreprise a réalisé en 2023 un chiffre d'affaires de 494 M€ (hors équilibrage congestion) et compte 646 collaborateurs. La responsabilité sociétale est au cœur de la stratégie de Teréga, engagée dans la transition énergétique vers la neutralité carbone. Teréga déploie des programmes dans l'ensemble des domaines ESG (Environnement Social Gouvernance) : la sécurité de ses collaborateurs et la sûreté de ses infrastructures via le programme PARI 2025, le développement durable des territoires et la responsabilité sociale via le programme ENERGIZ MOUV, le soutien de projets philanthropiques à travers le fonds de dotation Teréga Accélérateur d'Énergies, et la réduction des impacts environnementaux grâce au programme BE POSITIF avec un engagement de réduction des émissions de gaz à effet de serre de -34% à horizon 2030 par rapport à 2021 sur l'ensemble des scopes 1, 2 et 3, ce qui permettrait d'atteindre -54 % sur les scopes 1 et 2 par rapport à 2017.

#### Relations Médias Teréga :

Céline DALLEST  
celine.dallest@terega.fr  
06 38 89 11 07

#### Presse régionale et spécialisée

**AUVRAY & BORACAY :**  
Vanessa WALTER  
v.walter@auvray-boracay.com  
06 60 05 56 65

#### Presse nationale et européenne

**TILDER :**  
Mariana PIRES DA SILVA  
m.piresdasilva@tilder.com  
06 13 42 55 86